



Construction d'un terrain de vélo cross

Par **dirtjumper**, le **09/12/2008** à **17:50**

je suis un pratiquant du vélo bmx et je voudrais construire un terrain de vélo a des fins personnelles et privéessur un terrain m'appartenant.rnMais ce terrain est en zone agricole je voudrais savoir quels sont mes droits.rnpuis-je utiliser un tractopelle?rnest-ce que la hauteur des bosses est elle reglementée?rndois-je demander une autorisation a la mairie?rnvoila quelques raison qui me tracassent rnje n'ai trouvé aucun article dans le code de l'urbanisme a ce sujet.rnmerci de vos réponse.rni need some help!